



Séance d'information à la population à 19h30, Salle Complexe communal Cheval-Blanc

Cette séance a été convoquée par publication dans les FOD des 25 novembre et 2 décembre 2016. Environ 35 personnes sont présentes.

Le présent procès-verbal tient compte uniquement des remarques des citoyennes et des citoyens.

Ordre du jour :

1. Introduction, salutations
2. Contexte et objectifs du projet
3. Méthodologie de projet
4. Plan d'aménagement local en vigueur
5. Synthèse du diagnostic territorial
6. Enjeux selon le plan directeur cantonal et la CRTU
7. Conception directrice d'aménagement
8. Suite des démarches
9. Discussion générale
10. Divers

M. Gilbert Racine, président de la commission du PAL souhaite la bienvenue à tous et présente la situation actuelle des plans d'aménagement en vigueur et les contraintes du plan directeur cantonal 2016, laissant peu de manœuvre à la commune.

M. Steven Quiquerez, présente les points prévus à l'ordre du jour.

Questions-Réponses :

- La commune a-t-elle une marge de manœuvre quant à l'avenir des bâtiments du Foyer d'éducation de Châtillon? Non, les bâtiments sont la propriété du canton de Berne, la Confédération gère elle-même les questions liées aux requérants d'asile.
- Il semble que des travaux devront être effectués afin de pouvoir accueillir les requérants d'asile, la commune va-t-elle être consultée? Là aussi, il semble que la Confédération ait la compétence de gérer les demandes de permis de construire, information à vérifier.
- Pourquoi ne pas réserver un espace pour un futur axe de mobilité (pour une voie de chemin de fer par exemple)? La commune a été placée en région de collines et montagne, aucun développement n'est possible dans les 15 à 20 ans à venir, cette question est toutefois à étudier pour l'avenir.

Prêles, le 12 décembre 2016

Commune mixte de Plateau de Diesse

Fabienne Landry

Administratrice des constructions